
Nombre de membres

en exercice: 11

Présents : 9

Votants: 9

Séance du 17 janvier 2019

L'an deux mille dix-neuf et le dix-sept janvier l'assemblée régulièrement convoquée le 17 janvier 2019, s'est réunie sous la présidence de

Sont présents: Alain CASSOU, Fabrice LATAPI, Olivier PEDEMANAUD, Alain DABAT, Philippe LASCOMBES, Martine MASONNAVE, Marie Laure FORAY, Ludovic LANOUILH BOUILLET, Serge VIGNAU

Représentés:

Excuses: Julien COZZI, Bastien DUTOUR

Absents:

Secrétaire de séance: Martine MASONNAVE

Objet: DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ORGANISATION DE LA FETE DU VIN ET DE LA FETE LOCALE 2019 - DE 2019 01

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que cette année encore, la Fête du Vin et la Fête Locale seront organisées conjointement avec les viticulteurs de l'Appellation, les associations de Madiran et la municipalité.

A ce titre et compte tenu de l'effort financier pour assurer la bonne mise en oeuvre de la manifestation, le Conseil Municipal à l'unanimité, demande à Monsieur le Maire de solliciter les services du département des Hautes-Pyrénées et de la Région Occitanie en vue d'obtenir les aides financières les plus substantielles possibles.

Objet: TRAVAUX DE MISE EN SECURITE ENTREE OUEST DU BOURG. DEMANDE DE SUBVENTION - DE 2019 02

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que l'entrée ouest du bourg est devenue au fil des ans, vétuste, dégradée et dangereuse.

Initialement prévu lors de l'exercice 2018, ces travaux n'ont pas pu avoir lieu pour différentes raisons.

Monsieur le Maire présente un devis estimatif des travaux à réaliser de l'entreprise A3TP, pour un montant de 33160€ HT.

Après discussions, le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de déposer des demandes de subventions les plus substantielles possibles afin de financer ces éventuels travaux.

Objet: TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'ATELIER COMMUNAL. DEMANDE DE SUBVENTION. - DE 2019 03

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que l'atelier communal Place de la Poste, est obsolète et inadapté.

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de faire réaliser des travaux de maçonnerie, de menuiserie, de plomberie et d'électricité. Le montant total des devis réalisés s'élève à 9130.67€ HT.

Le Conseil Municipal, après discussions et à l'unanimité, charge Monsieur le Maire de déposer des demandes de subventions les plus substantielles possibles afin de financer ces travaux.

Objet: PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX FRAIS D'UN VOYAGE PEDAGOGIQUE - DE 2019 04

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le lycée agricole Jean Monnet de Vic en Bigorre sollicite la municipalité afin d'aider financièrement une élève domiciliée à Madiran, qui participe à un voyage d'étude en octobre prochain.

Le Conseil Municipal, après discussions et à l'unanimité, décide d'octroyer, au profit de l'élève Manon MOUTOUE-FARDET la somme de 25€.

Un mandat à l'article 6558 sera effectué.

Objet: SIGNALISATION TOURISIQUE-DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FDT 2019 - DE 2019 05

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'entreprise Signaux Girod a été retenue pour la confection de panneaux touristiques.

Après plusieurs visuels proposés par cette même entreprise, le service tourisme du Département des Hautes-Pyrénées pense qu'il serait judicieux de s'attacher les services de M. GOUBET Franck, graphiste, qui a déjà travaillé sur les panneaux touristiques de l'agglomération tarbaise.

Suite à la prise de contact avec M. GOUBET, un devis a été fourni pour un montant de 3840€ HT.

Après discussions et à l'unanimité, le Conseil Municipal valide le devis proposé, charge M. le Maire de déposer une demande d'aide financière auprès des services du Département au titre du FDT 2019, et demande compte tenu des délais, l'autorisation de commencer le travail graphique avant une éventuelle notification de subvention.

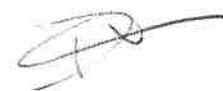
QUESTIONS DIVERSES:








-Ecole: Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les élèves de Castelnau Riviere Basse ont été transférés provisoirement à compter de la rentrée de janvier 2019 à l'école de Madiran, suite à un problème de sécurité sur le bâtiment accueillant les enfants à Castelnau Rivière Basse.

-Fête du Vin: Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une nouvelle organisation va être mise en place pour l'édition 2019 avec plusieurs pôles de dégustations dans le cœur du village (Place des Platanes, Maison des Vins, Place de la Poste, Aire de Pique Nique).

Fait à Madiran, le 17 janvier 2019

Le Maire,
Alain CASSOU



LATAPI Fabrice: 	PEDEMANAUD Olivier: 	DABAT Alain: 	LASCOMBES Philippe: 	MASONNAVE Martine:
FORAY Marie-Laure: 	LANOUILH BOUILLET Ludovic: 	COZZI Julien: absent	VICNAU Serge: 	DUTOUR Bastien: absent